

Convention de mise à disposition d'un équipement numérique

ENTRE

ET

<p>La circonscription de l'Education nationale de Grandvilliers 10, rue du Franc marché 60210 GRANDVILLIERS 03.44.80.22.30 ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr</p>	<p>L'école :</p> <p>.....</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Tél :</p>
---	--

Article 1 : objet

La présente convention entend régler les modalités pratiques de la mise à disposition d'un équipement numérique en définissant les responsabilités et les services associés.

La description précise du matériel prêté sera détaillée sur le formulaire annexé à la convention.

L'équipement mis à disposition reste la propriété de la circonscription de l'Education nationale de Grandvilliers. Il est attaché, pour la période de prêt, à l'école à laquelle il a été confié.

Article 2 : utilisation du matériel

Le matériel est mis à disposition à des fins pédagogiques et dans le but de développer les usages du numérique dans les écoles sur la base d'un projet présenté à la circonscription.

Le demandeur doit justifier d'une attestation prouvant que l'école dispose d'une assurance couvrant le vol ou la dégradation du matériel à hauteur de la valeur du matériel emprunté.

Quelles que soient les modalités d'exploitation du matériel choisies, un compte-rendu d'utilisation devra être établi après chaque prêt.

Article 3 : modalités de prêt

Le prêt dans les écoles se fait à titre gratuit.

L'école concernée vient retirer et restituer le matériel dans les locaux de la circonscription.

Le conseiller TICE de la circonscription vérifie l'ensemble du matériel remis ou restitué en présence de l'emprunteur.

La durée de prêt ne peut excéder une période scolaire. Le prêt peut être renouvelé par l'établissement d'une nouvelle convention de période en période mais aucun équipement ne sera laissé dans une école durant les vacances scolaires.

L'école bénéficiant du prêt accusera réception du matériel à l'aide du formulaire annexé à la convention (recto du document).

Lors de la restitution, un récépissé de retour (verso du document) sera complété.

Un compte-rendu d'utilisation sera rédigé à la fin de la période de prêt et remis à la circonscription. Ce compte-rendu portera sur les usages pédagogiques de l'équipement et sur la plus-value apportée aux apprentissages des élèves. Il identifiera notamment les freins et leviers mis en évidence.

Article 4 : accompagnement pédagogique et technique

L'équipe de circonscription accompagne les enseignants à l'utilisation du matériel tout au long de la période de prêt (prise en main technique, développement des usages, aide à la rédaction de scénarios pédagogiques,...)

L'assistance technique est assurée par le conseiller TICE de circonscription.

Article 5 : engagement des partenaires

5.1 La revente, la session, même à titre gratuit, l'échange, la location du matériel mis à disposition sont interdits.

5.2 Il est formellement interdit de modifier le système d'exploitation ou d'effectuer toute opération susceptible d'entraîner l'annulation de la garantie par le fabricant. La plus grande vigilance sera apportée au moment de la remise du matériel en fin de prêt.

5.3 En cas de panne, la circonscription procédera aux opérations nécessaires.

5.4 L'école doit produire au moment de la signature de la convention de prêt, une attestation d'assurance responsabilité civile pour pouvoir disposer du matériel.

5.5 Le bénéficiaire demeure responsable des matériels pendant toute la durée du prêt.

5.6 En cas de vol ou de détournement, une plainte devra être déposée par le bénéficiaire du prêt auprès des services de police ou de gendarmerie.

5.7 Le remplacement des matériels volés, détruits ou détériorés est à la charge du bénéficiaire. Il doit se faire à neuf ou au montant pris en charge par l'assurance du bénéficiaire.

Article 6 : règles d'utilisation courantes

Le bénéficiaire s'engage à ne pas modifier la configuration initiale des matériels mis à disposition.

Le bénéficiaire peut y stocker les données nécessaires à leur utilisation dans le cadre du projet de la classe ou de l'établissement, la priorité étant donnée aux contenus pédagogiques.

Celles-ci devront être effacées par le bénéficiaire avant restitution des matériels à la circonscription.

Si l'installation d'applications gratuites est nécessaire, elle devra se faire avec l'aide du conseiller TICE de circonscription.

Le droit à l'image doit être respecté : il est interdit d'utiliser ou de diffuser des photographies, enregistrements (audio ou vidéo) sans l'autorisation écrite des personnes présentes sur ces médias ou de leurs responsables légaux.

Article 7 : Internet

La disponibilité d'une connexion internet dans l'établissement scolaire est indispensable au bénéficiaire pour connecter certains dispositifs à internet.

La mise en place obligatoire et le paramétrage du filtrage académique seront assurés avec l'aide du conseiller TICE de la circonscription.

Fait à Grandvilliers, en deux exemplaires le

<p>Pour la circonscription L'inspecteur de l'Education nationale</p>	<p>Pour l'établissement emprunteur Nom, prénom :</p>
--	--

FICHE DE PRET D'EQUIPEMENT NUMERIQUE (TABLETTES)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Mise à disposition d'équipement numérique :

Description :	QUANTITE
Tablette numérique tactile acer ICONIA 10 (réf.B3-A30) + housse de protection	...
Chargeur d'alimentation secteur USB - 5.2V (réf.PA-1100-25) pour tablette tactile + cordon USB - micro USB high speed 2.0	...
Bloc 6 prises pour le rechargement des tablettes	...
Routeur WIFI - NEATGEAR AC1200 (réf.R6220)	...
cordon de raccordement internet - RJ45	...
boitier d'alimentation secteur du routeur NEATGEAR AC1200	...

Ce matériel a été pris en charge par dans le cadre d'un projet pédagogique qui devra faire l'objet d'un compte-rendu d'utilisation. Ce compte-rendu sera remis à la circonscription à la fin de la période de prêt.

Ce matériel ne peut être prêté que pour la durée d'une période et devra être restitué au plus tard lors de la semaine précédant les congés scolaires. La demande de prêt pourra être renouvelée pour la période suivante sous réserve de disponibilité du matériel.

Fait à le

Pour la circonscription L'inspecteur de l'Education nationale	Pour l'établissement emprunteur
Circonscription de l'Education nationale de Grandvilliers 10, rue du Franc marché 60210 GRANDVILLIERS 03.44.80.22.30	Nom, prénom : Fonction : Ecole : Adresse : Tél :

RECIPISSÉ DE RETOUR DE PRET (TABLETTES)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Description du matériel réceptionné :	QUANTITE
Tablette numérique tactile acer ICONIA 10 (réf.B3-A30) + housse de protection	...
Chargeur d'alimentation secteur USB - 5.2V (réf.PA-1100-25) pour tablette tactile + cordon USB - micro USB high speed 2.0	...
Bloc 6 prises pour le rechargement des tablettes	...
Routeur WIFI - NEATGEAR AC1200 (réf.R6220)	...
cordon de raccordement internet - RJ45	...
boitier d'alimentation secteur du routeur NEATGEAR AC1200	...

Le matériel restitué (cochez la case)

Est en état de marche

N'est pas en état de marche

Commentaire :

Je soussigné Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Grandvilliers, accuse réception du retour de prêt du matériel ci-dessus.

FICHE DE PRET D'EQUIPEMENT NUMERIQUE (ROBOT BEE BOT)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Mise à disposition d'équipement numérique :

Description :	QUANTITE
Robot Bee Bot	...
Chargeur d'alimentation secteur USB	...

Ce matériel a été pris en charge par dans le cadre d'un projet pédagogique qui devra faire l'objet d'un compte-rendu d'utilisation. Ce compte-rendu sera remis à la circonscription à la fin de la période de prêt.

Ce matériel ne peut être prêté que pour la durée d'une période et devra être restitué au plus tard lors de la semaine précédant les congés scolaires. La demande de prêt pourra être renouvelée pour la période suivante sous réserve de disponibilité du matériel.

Fait à le

Pour la circonscription L'inspecteur de l'Education nationale	Pour l'établissement emprunteur
<p style="text-align: center;">Circonscription de l'Education nationale de Grandvilliers 10, rue du Franc marché 60210 GRANDVILLIERS 03.44.80.22.30</p>	<p>Nom, prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Ecole :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél :</p>

RECIPISSSE DE RETOUR DE PRET (ROBOT BEE BOT)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Description :	QUANTITE
Robot Bee Bot	...
Chargeur d'alimentation secteur USB	...

Le matériel restitué (cochez la case)

Est en état de marche

N'est pas en état de marche

Commentaire :

Je soussigné Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Grandvilliers, accuse réception du retour de prêt du matériel ci-dessus.

FICHE DE PRET D'EQUIPEMENT NUMERIQUE (ROBOT THYMIO)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Mise à disposition d'équipement numérique :

Description :	QUANTITE
Robot Thymio	...
Câble d'alimentation secteur USB	...

Ce matériel a été pris en charge par dans le cadre d'un projet pédagogique qui devra faire l'objet d'un compte-rendu d'utilisation. Ce compte-rendu sera remis à la circonscription à la fin de la période de prêt.

Ce matériel ne peut être prêté que pour la durée d'une période et devra être restitué au plus tard lors de la semaine précédant les congés scolaires. La demande de prêt pourra être renouvelée pour la période suivante sous réserve de disponibilité du matériel.

Fait à le

Pour la circonscription L'inspecteur de l'Education nationale	Pour l'établissement emprunteur
<p style="text-align: center;">Circonscription de l'Education nationale de Grandvilliers 10, rue du Franc marché 60210 GRANDVILLIERS 03.44.80.22.30</p>	<p>Nom, prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Ecole :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél :</p>

RECIPISSSE DE RETOUR DE PRET (ROBOT THYMIO)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Description :	QUANTITE
Robot Thymio	...
Câble d'alimentation secteur USB	...

Le matériel restitué (cochez la case)

Est en état de marche

N'est pas en état de marche

Commentaire :

Je soussigné Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Grandvilliers, accuse réception du retour de prêt du matériel ci-dessus.

FICHE DE PRET D'EQUIPEMENT NUMERIQUE (ROBOT SCRATCH INO-BOT)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Mise à disposition d'équipement numérique :

Description :	QUANTITE
Robot Scratch Ino-Bot	...
Câble d'alimentation secteur USB	...

Ce matériel a été pris en charge par dans le cadre d'un projet pédagogique qui devra faire l'objet d'un compte-rendu d'utilisation. Ce compte-rendu sera remis à la circonscription à la fin de la période de prêt.

Ce matériel ne peut être prêté que pour la durée d'une période et devra être restitué au plus tard lors de la semaine précédant les congés scolaires. La demande de prêt pourra être renouvelée pour la période suivante sous réserve de disponibilité du matériel.

Fait à le

Pour la circonscription L'inspecteur de l'Education nationale	Pour l'établissement emprunteur
<p style="text-align: center;">Circonscription de l'Education nationale de Grandvilliers 10, rue du Franc marché 60210 GRANDVILLIERS 03.44.80.22.30</p>	<p>Nom, prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Ecole :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél :</p>

RECIPISSSE DE RETOUR DE PRET (ROBOT SCRATCH INO-BOT)

Circonscription
de l'Education nationale
de Grandvilliers
10, rue du Franc marché
60210 GRANDVILLIERS
03.44.80.22.30
ien60.grandvilliers@ac-amiens.fr

A GRANDVILLIERS, le

Description :	QUANTITE
Robot Scratch Ino-Bot	...
Câble d'alimentation secteur USB	...

Le matériel restitué (cochez la case)

Est en état de marche

N'est pas en état de marche

Commentaire :

Je soussigné Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Grandvilliers, accuse réception du retour de prêt du matériel ci-dessus.